

ANNEXE 4 AU PROJET DE DELIBERATION 2013 DU 289

Les mesures à la charge de la Ville de Paris destinées à éviter, réduire et lorsque c'est possible compenser les effets négatifs notables du projet Porte de Vincennes sur l'environnement ou la santé humaine ainsi que les modalités de leur suivi

En application de l'article R122-14 du code de l'environnement

Préambule :

La réforme des études d'impact, résultant du décret du 29 décembre 2011, s'inscrit dans la logique du Grenelle de l'environnement : mieux cibler les enjeux environnementaux du projet sur le territoire. Entrée en vigueur le 1^{er} juin 2011, le décret permet notamment de mettre en place des moyens pour une meilleure mise en œuvre des recommandations des études d'impact.

Ainsi, la décision d'autorisation du projet (dans le cas présent la création de la ZAC) mentionne (Article R122-14 du Code de l'Environnement) :

1. Les mesures à la charge du pétitionnaire ou du maître d'ouvrage, destinées à éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine, réduire les effets n'ayant pu être évités et, lorsque cela est possible, compenser les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine qui n'ont pu être évités ni suffisamment réduits;
2. Les modalités du suivi des effets du projet sur l'environnement ou la santé humaine ;
3. Les modalités du suivi de la réalisation des mesures prévues au 1° ainsi que du suivi de leurs effets sur l'environnement, qui font l'objet d'un ou plusieurs bilans réalisés selon un calendrier que l'autorité compétente pour autoriser ou approuver détermine. Ce ou ces bilans sont transmis pour information par l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement.

Le tableau ci-dessous répond ainsi à cette demande réglementaire.

Les mesures destinées à éviter, à réduire ou compenser les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine sont intégrées au projet, il n'est pas possible de les apprécier distinctement des effets du projet sur l'environnement. Dans ces conditions les mesures de suivi des effets du projet sur l'environnement et des mesures (d'évitement, de réduction ou de compensation) feront l'objet d'une colonne unique.

Concernant les effets du chantier, L'aménageur contrôlera la réalisation des mesures d'évitement, de compensation, de réduction. **Les maitrises d'ouvrage réaliseront des bilans trimestriels qu'elles remettront à l'aménageur.** L'aménageur passera en revue les résultats, effectuera un contrôle régulier des chantiers et demandera si nécessaire aux maitres d'ouvrages de mettre en place des mesures correctives. **L'aménageur remettra à la Ville de Paris un bilan annuel dans lequel seront traitées les thématiques indiquées dans le tableau ci-dessous.** Il mettra en lumière les sujets sensibles sur lesquels une vigilance particulière ou des mesures correctives ont été demandés.

L'aménageur fera appel à une Assistance à Maitrise d'ouvrage Développement Durable qui aura pour mission le contrôle de la réalisation des mesures et l'évaluation par l'analyse des modalités de suivi des effets du projet et des mesures sur l'environnement ou la santé humaine.

Concernant les effets du projet et des mesures (d'évitement, de réduction ou de compensation), un bilan général relatif à leurs effets sur l'environnement ou la santé humaine sera réalisé 5 ans après l'achèvement de la ZAC Porte de Vincennes. Ce bilan devra au minimum présenter les résultats des modalités de suivi des effets du projet et de la mise en place des mesures indiqués par thématique dans le tableau ci-dessous. Il comparera, lorsque les thèmes si prêteront, la situation avant et la situation après projet.

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Activité économique	temporaire positif sur la santé humaine: retombées sociaux économiques générées par les travaux						
Phase chantier : Environnement naturel	temporaire négatif sur l'environnement : Destruction d'espèces animales et végétales par le passage des engins	Balisage des emprises chantier identifiant les espaces et les sujets à converser et à protéger. Travaux d'abattage des arbres (si prévus) en dehors des périodes de nidification. Une réunion de chantier sera organisée avec le Service de l'Arbre et des Bois de la Ville de Paris, afin de définir les mesures de protection et des modalités de suivi)				Bilan des effets sur la faune et la flore	Au moment de l'impact

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Environnement naturel	temporaire négatif sur l'environnement : Perturbations des espèces animales	Impact faible, aucune mesure n'est préconisée				Bilan sur la faune et la flore	Au moment de l'impact
Phase chantier : Environnement naturel	temporaire négatif sur l'environnement : Perte temporaire des habitats naturels	Impact faible, aucune mesure n'est préconisée				Constat simple ou relevés faune et flore	Au moment de l'impact
Phase chantier : Environnement naturel	temporaire négatif sur l'environnement : création d'un risque de pollution des sols par écoulement de produits de chantier		Mesures pour minimiser les risques de pollution des sols : entretien et suivi régulier des engins de chantier, zones de stockage des matériaux éloignés des espaces en pleine terre, aires d'élaboration du béton sécurisée, stockage des hydrocarbures sécurisés	En cas de pollution accidentelle du sol, les terres concernées et/ou produits absorbants souillés sont évacués hors du site dans un centre de traitement agréé.	Constat pendant visite sur site Demander aux entreprises la localisation des aires de rétention Demander plan des zones de stockage et de stationnement des engins En cas de déplacement des plateformes s'assurer du maintien du système d'assainissement du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Environnement naturel	temporaire négatif sur l'environnement : création d'un risque de pollution de la nappe phréatique		Mesures pour minimiser les risques de pollution du milieu aquatique : entretien et suivi régulier des engins de chantier, zones de stockage des matériaux éloignés des caniveaux et des espaces en pleine terre, aires d'élaboration du béton sécurisée, stockage des hydrocarbures sécurisés...	En cas de pollution accidentelle du sol, les terres concernées et/ou produits absorbants souillés sont évacués hors du site dans un centre de traitement agréé.	<p>Constat pendant visite sur site. Demander aux entreprises la localisation des aires de rétention (plan)</p> <p>Demander le plan des zones de stockage et de stationnement des engins.</p> <p>En cas de déplacement des plateformes s'assurer du maintien du système d'assainissement du chantier</p>	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Bruit	temporaires négatifs : Augmentation du niveau sonore Dégradation du cadre de vie Perturbation de la faune entraînant leur fuite		Mise en œuvre d'un plan de travaux et de circulation si possible respectueux des rythmes de vie des riverains. - respecter l'ensemble des textes réglementaires en vigueur relatif aux bruits émis par le matériel et toutes autres sources et la mise à disposition du marquage ou notices de tout matériel utilisé, - informer les riverains sur les phases les plus bruyantes ainsi que les dispositions prises pour diminuer les nuisances, - Mise en place d'un numéro de téléphone et d'un interlocuteur pour les riverains - sensibiliser les ouvriers à la nécessité d'adopter des pratiques ou des comportements moins bruyants en évitant notamment les chutes de matériel, les alarmes de recul, les cris (privilégier l'utilisation de talkie-walkie), - privilégier les engins		Constat pendant visite sur site Conservation des fiches de mesures de bruit dans le classeur du reporting du chantier tenu par le responsable du chantier création d'un carnet d'entretien des engins permettant de recenser tous les contrôles effectués Création d'un cahier recueillant les plaintes des riverains.	Mesures fortuites des niveaux de bruit pendant toute la durée du chantier.	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier Bilan à la fin de la concession

			hydrauliques ou électriques au matériel pneumatiques, - planifier et organiser les livraisons afin de réduire les rotations de véhicule. Consigne pour arrêter les machines temporairement inemployées.				
Phase chantier : Cadre de vie	temporaires négatifs : gênes, possible coupure physique avec des services, sécurité		Respect du protocole de bonne tenue des chantiers à Paris		Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier
Phase chantier : Déplacements	temporaire négatif sur la santé humaine : circulation automobile très perturbée		limitation des vitesses et signalisation adéquate information routière en amont du chantier réduction et optimisation du stationnement		Constat sur place	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier
Phase chantier : Environnement humain	temporaire négatif sur la santé humaine : création d'un risque d'endommagement des réseaux existants		Déclaration de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux, précaution lors des excavations		Stockage des déclarations	Suivi des avaries sur les réseaux	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Environnement humain	temporaire négatif sur la santé humaine : création d'un risque d'atteinte à de vestiges archéologiques		informer sans délai le Ministère des Affaires Culturelles de toute découverte archéologique fortuite		Constat de la saisie		
Phase chantier : Qualité de l'air	temporaire négatif sur la santé humaine : émission de boues et de poussières ayant un impact sur les habitants ainsi que la faune et la flore environnants.		Arrosage du chantier Limitation de vitesse en période estivale Pas de brulage sur chantier Installation d'une aire de lavage bâchage des camions Sciage à l'eau afin de réduire les émissions de poussières. recourir aux branchements EDF et de rendre obligatoire les filtres à particules sur les engins de chantier.		Constat pendant visite sur site	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Vibrations	temporaire négatif sur la santé humaine : certains engins provoquent de fortes vibrations		éloignement des zones sensibles, capitonnages, établir un plan d'utilisation des engins vibrants qui spécifiera les interventions des engins vibrants avec notamment les dates, les durées de vibration.		Constat du plan	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier
Phase chantier : Démolition des bâtiments	temporaire négatif sur la santé humaine : mise à nue de matériaux dangereux		Réalisation du diagnostic réglementaire avant travaux des matériaux dangereux (amiantes...) sur les bâtiments à démolir. Réalisation d'un bilan des matériaux existants, de leur valorisation possible – en particulier filières - et de la faisabilité de faire une déconstruction sélective		Constat sur place Remise des diagnostics préalables des matériaux.	Suivre et consigner les bordereaux de déchets. Tenir un registre des déchets de chantier précisant nature, volume et tonnage, date de transport, destruction, valorisation et coût.	Evaluation trimestrielle et annuelle Evaluation trimestrielle et annuelle

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Environnement naturel	Permanent négatif sur l'environnement : production de déchets	Réutilisation de certains matériaux issus du chantier.	Tri des déchets sur le chantier réduction de la production de déchets en favorisant la réception des matériaux en vrac (limitation des emballages...) Un plan de circulation sera mis en place pour les camions de transport de déchets pour en limiter les nuisances.	Pour ceux qui ne peuvent être réutilisés sur place : évacuation des déchets dans les centres de traitement adaptés et autorisés les plus proches.	Constat pendant visite sur site	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier
Phase chantier : Environnement naturel	Permanent négatif sur l'environnement : Destruction des habitats naturels, des espèces végétales et animales par la création des installations (bâtiments, infrastructures) Mise en danger d'espèces protégées par la loi, notamment hérisson		intervention durant la période hivernale déplacement de terre sur des sites récepteurs	création de nouveaux espaces naturels	Validation des plannings de chantiers Constat Après livraison	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier relevé faune et flore	Bilan trimestriel et annuel réalisé par le responsable qualité du chantier Sur tous les secteurs, à la fin de chaque phase de chantier

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase chantier : Qualité de l'air	temporaire négatif sur la santé humaine : dégazage de composés volatils lors de la dépollution des sols si elle n'est pas maîtrisée		la technique de dépollution visera à limiter les effets de dégazage des sols			Contrôle de la qualité de l'air au droit des habitations proches.	
Phase chantier : Qualité de l'air	Permanent négatif sur l'environnement : émission de gaz à effet de serre		Choix de fournisseurs locaux Encourager les fournisseurs à utiliser des modes de transport des marchandises alternatifs quand cela est possible Privilégier certains matériaux mutualiser les rotations de camions		Insertion de clauses dans les marchés de travaux. Attention particulière au moment du choix des entrepreneurs.	Bilan carbone du chantier	A la fin du chantier
Phase chantier : consommation énergétique et consommation d'eau	Les chantiers du BTP sont consommateurs d'énergie et d'eau (engins, machines, outils...)		Diffusion des bonnes pratiques au sein des entreprises concernées afin de limiter les consommations d'énergie et d'eau et le gaspillage, notamment par l'arrêt systématique des moteurs des véhicules et engins de chantier.		Constat sur place	Surveillance des consommations d'eau et d'électricité et bilan par la mise en place de compteurs	Transmission des données régulières pour détecter d'éventuelles fuites

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase exploitation : Energie	Permanent positif sur l'environnement : réhabilitation thermique de trois bâtiments entraînant des baisses de consommation d'énergie					Vérification de la diminution des consommations d'énergie par les locataires / Diminution de leur factures énergétiques	Etude bailleur tous les 5 ans
Phase exploitation : Energie	Permanent positif sur l'environnement : construction de bâtiments répondant au plan climat de la ville de Paris et consommant donc moins d'énergie					Vérification que les consommations d'énergie sont conformes au plan climat.	Etude bailleur tous les 5 ans
Phase exploitation : Environnement naturel	Permanent positif sur l'environnement : diminution du volume rejeté dans les réseaux d'assainissement					Au global dans le suivi fait par la DPE	Bilan DPE
Phase exploitation : Qualité de l'air	Permanent positif sur l'environnement : diminution de la concentration des polluants dans l'air					Mesures de qualité de l'air	5 ans après la fin de la concession

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase exploitation : Activité économique	Permanent positif sur la santé humaine : création de commerces et de bureaux et d'atelier d'artisanat au sein du quartier					Suivi des commerçants et artisans, taux de remplissage des bureaux	5 ans après la fin de la concession
Phase exploitation : Bruit	Permanent positif sur la santé humaine : diminution du bruit dans les espaces publics et protection d'un grand nombre de logement vis-à-vis du bruit					Mesures de bruits	5 ans après la fin de la concession
Permanent positif sur la santé humaine : amélioration de l'image du quartier de la Porte de Vincennes.					enquête auprès des habitants	5 ans après la fin de la concession	
Phase exploitation : Cadre de vie	Permanent positif sur la santé humaine : amélioration du cadre de vie par la protection des logements les plus exposés					enquête auprès des habitants	5 ans après la fin de la concession
Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier

		l'impact					
Phase exploitation : Cadre de vie	Permanent positif sur la santé humaine : amélioration du cadre de vie par la mise en valeur des talus et des squares existants					enquête auprès des habitants	5 ans après la fin de la concession
Phase exploitation : Cadre de vie	Permanent positif sur la santé humaine : résorption des coupures urbaines et désenclavement du quartier					enquête auprès des habitants	5 ans après la fin de la concession
Phase exploitation : Cadre de vie	Permanent positif sur la santé humaine : augmentation de la mixité humaine au sein du quartier					enquête auprès des habitants	5 ans après la fin de la concession
Phase exploitation : Cadre de vie	Permanent positif sur la santé humaine : rénovation du bâti d'habitation	Le projet respectera les objectifs de consommations fixés par la Ville de Paris dans son Plan Climat				enquête auprès des habitants	5 ans après la fin de la concession
Phase exploitation : Cadre de vie	Permanent positif sur la santé humaine : création équipements publics dans le quartier					Enquête auprès des gestionnaires sur la fréquentation des équipements publics	1 an après l'ouverture de chaque équipement et 5 ans après

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
--------------------	-----------------------------------	---	---	--------------------------------	---	--	-------------------

Phase exploitation : Déplacements	Permanent positif sur la santé humaine : amélioration du maillage et de la lisibilité des modes doux					Calcul de l'évolution de la fréquentation des pistes cyclables	Permanent - Bilan tous les ans dans le bilan des déplacements réalisés par la DVD
Phase exploitation : Environnement naturel	Permanent positif sur la santé humaine : mise en valeur du paysage, diminution de l'empreinte "routière"					enquête auprès des habitants	5 ans après la fin de la concession
Phase exploitation : Environnement humain	temporaire négatif sur la santé humaine : relogement des personnes logés dans le bâtiment sis aux 3,5 et 7 rue Cristino Garcia		Réalisation d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale	Relogement de ces habitants	Bilan des relogements	Sans objet	Dès le bâtiment des 3,5 et 7 rue Cristino Garcia vidé
Phase exploitation : Environnement naturel	Permanent négatif sur l'environnement : production de déchets supplémentaires		Organisation efficace de la collecte des déchets au sein du quartier Création de locaux de collecte en adéquation avec les nouvelles constructions et les activités qui s'y dérouleront		Constat de propreté	Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets à Paris (DPE)	Bilan annuel
Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase exploitation : Environnement naturel	Permanent négatif sur l'environnement : Traitement du désherbage par produits chimiques	A l'instar des pratiques instaurées dans les parcs et jardins de la Ville de Paris, inciter les copropriétés à	Organisation de rencontres avec les gestionnaires des espaces verts pour leur présenter les pratiques de la ville de Paris et remise de documentation.		Sans objet	Sans objet	Sans objet

		abandonner les produits phytosanitaires de synthèse					
Phase exploitation : Environnement naturel	Permanent négatif sur l'environnement : effet barrière pour la faune et la flore des nouvelles constructions	création de pont (ou chatière) de biodiversité ; Affiner la gestion différenciée ; Inciter les copropriétés, bailleurs sociaux, associations et propriétaires d'espaces verts privés à mettre en place une gestion écologique afin de renforcer l'attractivité de ces espaces pour la biodiversité			Vérification à la livraison	relevé faune et flore	Après la livraison

Thématiques	Effets sur l'environnement	Action intégrée dans la conception du projet et évitant l'impact	Mesure de réduction mises en place	Mesures de compensation	Modalité(s) du suivi de la réalisation des mesures	Modalité(s) de suivi des effets et des mesures mises en place	Calendrier
Phase exploitation Effets du projet sur les sols	Permanent positif sur la santé humaine : Diminution des voies d'exposition, les terres polluées seront excavées et évacuées ou confinées.				Un plan de gestion des sols sera élaboré ultérieurement dans le processus du projet. Le mode de dépollution sera choisi selon le type de pollution et l'usage futur.		